

LA MUNICIPALITE DE LUXEMBOURG SOUS LA PRESIDENCE DE  
J. P. David HELDENSTEIN

par Léon Zettinger.

« Durant la période de 1840—1867 la ville de Luxembourg fut hors d'état de se tenir au niveau de la marche ascendante de tout le pays parce qu'elle en était empêchée d'une part par les entraves de la ceinture des fortifications qui l'enserrait, et que le Gouvernement militaire s'efforçait de rétrécir de plus en plus, d'autre part par la conséquence de sa population placée sous le régime discrétionnaire de la prépondérance du Gouvernement militaire de la forteresse (et qui ?) savait l'inanité des efforts qu'elle ferait pour mettre à profit à Luxembourg les ressources de son intelligence dans les applications des principes de liberté insérés dans la constitution du Grand-Duché. »

C'est dans ces termes désabusés qui rendent bien l'atmosphère saturée d'amertume de cette époque, que l'administration municipale de Luxembourg expose, dans une « historiographie critique sur la marche des institutions communales », éditée en 1889 lors du cinquantenaire de l'autonomie nationale, les difficultés que rencontrait la capitale dans ses aspirations d'épanouissement.

Si donc J. P. D. Heldenstein, qui fit de 1843 à 1868 partie de l'administration communale, et en fut même de 1848 à 1850 et de 1855 à 1865 le premier magistrat, n'a pas réussi dans toutes ses initiatives et entreprises, s'il n'a su concilier toutes les opinions, si ses actes administratifs n'ont pas toujours recueilli à 100% l'approbation de ses concitoyens, il en trouve les plus larges excuses dans le climat psychologique de l'époque, et il ne nous appartient certes pas de lui appliquer une mesure trop sévère.



J. P. DAVID HELDENSTEIN

d'après un portrait non signé, attribué à J.B. Fresez, et app. à M<sup>me</sup> E. Faber-Knaff de Dudelange.\*)

\*) Théoriquement le portrait aurait dû être fait entre 1865 (cravate de commandeur) et 1867 (décès de Fresez) ou 1868 (décès de Heldenstein). Mais en le comparant aux dernières photos de Heldenstein, on est enclin à supposer qu'il est antérieur à ces dates et que les décorations ont été ajoutées après 1865.